

Défilé des grosses fortunes devant le procureur

• Marche des travailleurs de Cevital à Béjaïa/Les manifestants exigent «la libération d'Issad Rebrab» Pages 2 et 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4764 - Mercredi 24 avril 2019 - Prix : 10 DA

Pour le 9^e mardi consécutif
**Des milliers
d'étudiants occupent
pacifiquement la rue**

Page 3

Session extraordinaire du comité central du FLN

Une séance dans un climat de tension

Page 2

La sortie à reculons des Britanniques

Par Mohamed Habili

Près de trois années après le référendum sur le Brexit, non seulement la Grande-Bretagne n'est pas encore sortie de l'Union européenne, mais il y a une forte probabilité pour qu'elle n'en sorte jamais. Elle devait le faire déjà fin mars de cette année, puis ensuite à la mi-avril, et désormais, le dernier accord passé avec Bruxelles par sa Première ministre Theresa May lui permet de rester membre de l'Union jusqu'à la toute fin du mois d'octobre de cette année. Plus significatif encore, elle n'a pu obtenir ce deuxième report, qui par sa longueur est sans commune mesure avec le premier, qu'après s'être engagée à tenir les élections européennes de cette année. Voilà donc un pays qui devait être déjà sorti de l'Union, mais qui en fait se trouve dans l'obligation de faire élire des représentants au Parlement européen, au même titre que n'importe quel autre membre. Plus frappant encore, un parti nouvellement créé par des Brexiters radicaux, emmené par le calamiteux Nigel Farage lui-même, revenu en politique juste pour sauver son œuvre, le Brexit, n'a d'autre choix lui-même que de prendre part à ces mêmes européennes. Serait-ce tout simplement qu'il soit impossible de quitter l'UE une fois qu'on y est entré ? Y entrer n'est déjà pas une mince affaire, en tout cas pas toujours et pas pour tout le monde, comme en témoigne le cas de la Turquie – il est vrai très particulier, d'autres qu'elle ne s'étant donné pour cela que la peine d'en faire la demande.

Suite en page 3

Lutte contre la corruption

Gaïd Salah salue la célérité de la justice



Ph/E. Soraya/J. A.

Dans son allocution prononcée en marge de sa visite de travail à la première Région militaire, le chef d'état-major Ahmed Gaïd Salah a salué la célérité de la justice concernant les affaires de corruption et de dilapidation des deniers publics. Lire page 2

La réalisation des projets accuse des retards
**Le secteur du tourisme
souffre d'un grand déficit**

Page 24

Festival d'Annaba du film méditerranéen
**Report de la 4^e édition
au mois d'octobre**

Page 13

Lutte contre la corruption

Gaïd Salah salue la célérité de la justice

■ Dans son allocution prononcée en marge de sa visite de travail à la première Région militaire, le chef d'état-major Ahmed Gaïd Salah a salué la célérité de la justice concernant les affaires de corruption et de dilapidation des deniers publics.

Par Meriem Benchaouia

«J'ai appelé l'appareil de la justice dans mes interventions précédentes, à accélérer la cadence des poursuites judiciaires concernant les affaires de corruption et de dilapidation des deniers publics et de juger tous ceux qui ont pillé l'argent du peuple. Dans ce contexte, précisément, je valorise la réponse de la justice quant à cet appel qui représente un volet important des revendications légitimes des Algériens, ce qui permettra de rassurer le peuple que son argent pillé sera récupéré par la force de la loi et avec la rigueur requise», a-t-il déclaré. Evoquant les sorties chahutées des responsables qui effectuent des visites sur le terrain, Ahmed Gaïd Salah a critiqué ces actions menées par la population contre les ministres et les walis. Dans son discours, mettant en garde «contre ce phénomène étrange qui consiste à l'incitation à entraver l'action des institutions de l'Etat et d'empêcher les responsables d'accomplir leurs missions», le vice-ministre dira que «ce sont là des comportements contraires aux lois de la République que ne peut accepter le peuple algérien jaloux des institutions de son pays et que ne peut tolérer l'Armée nationale populaire, qui s'est engagée à accompagner ces institutions conformément à la Constitution». Dans cette lignée, le chef de l'état-major attirera également l'attention «à ne



et l'acharnement à maintenir les mêmes positions préétablies, sans tenir compte de tout ce qui a été réalisé, le rejet de toutes les initiatives et le boycott de toutes les démarches, y compris l'initiative de dialogue qui est censée être un des mécanismes civilisés qu'il y a lieu de valoriser, notamment dans ces circonstances particulières que vit notre pays», a-t-il affirmé. «Ainsi, il y a lieu de mettre à profit toutes les opportunités pour aboutir à une convergence des visions et un rapprochement des points à même de permettre d'aboutir à une solution, voire plusieurs, à la crise dans les plus brefs délais, car si la situation perdure davantage elle aura des conséquences néfastes sur l'économie nationale et sur le pouvoir d'achat des citoyens, surtout que nous sommes à la veille du mois sacré du ramadhan», a-t-il poursuivi. Pour le vice-ministre de la Défense, «tout cela confirme que ces voix et ces positions obstinées œuvrent à entraîner le pays vers le piège du vide constitutionnel et le faire entrer dans la spirale de la violence et de l'anarchie, ce que refuse catégoriquement, à la fois, tout citoyen algérien est souverain dans ses décisions, et c'est à lui qu'il appartient de trancher la question lors de l'élection du nouveau président de la République, qui aura la légitimité requise pour satisfaire le reste des revendications populaires légitimes». M. B.

pas tomber dans le piège de la généralisation et de se garder de faire des préjugés concernant l'intégrité et le dévouement des cadres de l'Etat, qui comptent parmi eux beaucoup de cadres honnêtes, intègres et loyaux, qui veillent à garantir la continuité des institutions de l'Etat et assurer le bon fonctionnement des affaires publiques au service de la nation et des intérêts des citoyens». Il a révélé, par ailleurs, détenir des informations «avérées faisant état d'un plan malveillant dont les prémices remontent à 2015». «Nous avons pu recueillir des informations avérées faisant état d'un plan malveillant pour mener le pays à l'im-

pas tomber dans le piège de la généralisation et de se garder de faire des préjugés concernant l'intégrité et le dévouement des cadres de l'Etat, qui comptent parmi eux beaucoup de cadres honnêtes, intègres et loyaux, qui veillent à garantir la continuité des institutions de l'Etat et assurer le bon fonctionnement des affaires publiques au service de la nation et des intérêts des citoyens». Il a révélé, par ailleurs, détenir des informations «avérées faisant état d'un plan malveillant dont les prémices remontent à 2015», lorsque les trames et les visées du complot ont été révélées. Nous œuvrons sereinement et avec patience à démanteler les bombes à retardement qu'ont implantées ces corrompus et corrupteurs dans les différents secteurs et structures vitales de l'Etat», a-t-il déclaré. Le chef d'état-major a assuré que «ces secteurs seront assainis grâce à la conjugaison des efforts de toutes les personnes de bonne foi, ainsi qu'à la conscience du peuple algérien jaloux pour sa patrie et la disponibilité de ses enfants et frères au sein de l'Armée nationale populaire, déployés dans tous les recoins du pays, veillant à préserver l'autorité de l'Etat et la cré-

tabilité des institutions et leur fonctionnement normal». Selon lui, notre pays n'a cessé d'être la cible «de complots abjects, pour le déstabiliser et mettre en péril sa sécurité, en raison de ses positions constantes et sa décision souveraine refusant tout diktat». Gaïd Salah a également dénoncé le boycott de la réunion consultative organisée par le chef de l'Etat par intérim Abdelkader Bensalah, accusant des «voix qui ne veulent aucun bien à l'Algérie». «S'agissant de ces étapes prometteuses, visant à parachever le projet de l'édification nationale, nous avons constaté l'apparition de certaines voix qui ne veulent aucun bien à l'Algérie, appelant à l'entêtement

Après Rebrab, les frères Kounef

Défilé des grosses fortunes devant le procureur

Hier, les hommes d'affaires Kounef ont comparu devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, à la suite d'une enquête préliminaire menée par la brigade de Gendarmerie nationale de Bab Djedid. Interpellés avant-hier par la même brigade, les frères Kounef sont suspects de «non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics, trafic d'influence avec des fonctionnaires publics pour l'obtention de privilèges et détournement de

foncier et de concessions». En outre, dans la nuit d'avant-hier, le domicile des Kounef a été perquisitionné par la Gendarmerie nationale.

Issad Rebrab placé sous mandat de dépôt

Issad Rebrab, P-DG du groupe Cevalat, a été placé avant-hier très tard sous mandat de dépôt, par le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, avant d'être emmené dans un fourgon de la Gendarmerie

nationale à la prison d'El Harrach sous une escorte de ce corps de sécurité. Avant cette décision, le patron de Cevalat avait été auditionné dans l'après-midi par le même procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, dans le cadre d'une enquête anti-corruption où il devait répondre aux chefs d'accusation retenus contre lui, à savoir «fausse déclaration relative aux transferts illicites de capitaux de et vers l'étranger, surfacturation d'équipements importés et importation de matériels d'oc-

casation alors qu'il avait bénéficié d'avantages douaniers, fiscaux et bancaires». Une audition qui aura duré jusque très tard dans la nuit et qui aura débouché sur la décision de placement sous mandat de dépôt. A sa sortie du tribunal, des escarmouches ont eu lieu entre des personnes présentes sur les lieux dont certaines rejetaient la décision du tribunal et d'autres l'ont saluée.

Notons également que dans le cadre de la poursuite des enquêtes préliminaires à l'encontre de plusieurs hommes

d'affaires, dont certains font l'objet d'interdiction de sortie du territoire national, la Brigade des investigations de la Gendarmerie nationale avait procédé avant-hier à «la remise de convocations avec PV à l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia et au ministre des Finances, Mohamed Loukal pour comparaître devant le procureur de la République près tribunal de Sidi M'hamed» pour dilapidation de deniers publics et de privilèges indus.

Lynda Naili

Session extraordinaire du comité central du FLN

Une séance dans un climat de tension

Les travaux de la session extraordinaire du comité central du FLN qui ont débuté, hier, pour l'élection d'un nouveau secrétaire général, en présence de 347 membres sur les 504 que compte le comité, étaient des plus mouvementés. La séance s'est déroulée dans la confusion et l'anarchie totale selon les images diffusées en direct par certaines chaînes de télévision, la division était visible au sein du parti, divi-

sion qui dure depuis quelques mois. Le parti a obtenu l'autorisation de la wilaya d'Alger pour réunir son comité central à la demande de l'ex-SG, Djamel Ould Abbas et de membres du CC. La séance d'ouverture, émaillée d'escarmouches entre les membres du CC, car certains se sont opposés au choix du membre désigné pour présider les travaux, en sa qualité de membre le plus âgé, tel que

prévu dans les statuts du parti, a vu la présence d'anciens visages du parti, voire des ministres contestés par le peuple. Une séance d'ouverture à laquelle certains médias privés et publics n'ont pas été autorisés à assister, au CIC. Seules quelques chaînes privées ont assuré le direct. Le CC a entamé ses travaux par le retrait de confiance au SG Djamel Ould Abbas, absent à cette séance, à la majorité des membres du

CC qui ont décidé également de geler sa qualité de membre au sein du CC. La séance d'ouverture a été levée suite à des désaccords survenus au sujet de la liste proposée pour les membres du bureau de la session, et concernant l'élaboration de la liste des membres du comité de candidatures pour le poste de SG. Les membres du CC devront proposer deux membres représentants pour chaque région du

pays en ce qui concerne le bureau de la session et trois membres pour chaque région pour le comité de candidatures. Le comité de candidatures se chargera de trancher sur les dossiers de candidatures pour le poste de SG, sachant qu'un nombre important des membres du CC se sont portés candidats à ce poste, dont de vieux membres et des jeunes.

Louiza Ait Ramdane

Pour le 9^e mardi consécutif

Des milliers d'étudiants occupent pacifiquement la rue

■ A Alger, comme dans les autres villes universitaires, des milliers d'étudiants ont gagné la rue pour réclamer le départ du système.

Par Thinhinene Khouchi

Les universitaires ont surtout insisté sur la nécessité de préserver le caractère pacifique des manifestations qui entament ainsi le troisième mois de contestation. Pour ce 9^e mardi, les milliers d'étudiant venus des différentes universités de la capitale ont décidé de ne pas désertier la rue en manifestant pacifiquement à la place Maurice Audin et au niveau de la Grande Poste. Ils ont ainsi réclamé un changement profond dans la gestion politique des affaires du pays et exprimé leur refus du nouveau gouvernement ainsi que du chef d'Etat par intérim. En effet, déjà à 9h du matin, des milliers d'étudiants en blouse blanche et drapeau national sur le dos se sont rassemblés au niveau de la rue Didouche, entre la place Maurice Audin et la Grande Poste et d'autres étaient plus loin, à la station des transports universitaires où ils se sont donnés rendez-vous la veille. Voulu effectuer leur habituelle parcours de la Grande Poste via l'avenue Pasteur, le tunnel des Facultés et enfin la place Maurice Audin pour encore une fois se rassembler au niveau de la Grande Poste, les étudiants ont été empêchés d'effectuer leur marche car l'avenue Pasteur était occupée par les forces de l'ordre qui les ont d'ailleurs blo-



Ph.E. Soraya/J. A.

qués au niveau de l'entrée du tunnel. Evitant tout affrontement avec les policiers et voulant préserver le caractère pacifique des manifestations qui entament ainsi le troisième mois de contestation, les étudiants ont donc préféré emprunter la rue reliant l'avenue Pasteur à la rue Didouche et remarcher vers la Grande Poste. Munis de banderoles toujours plus matures et travaillées, les étudiants ont appelé au «*changement radical de l'actuel système politique*» et «*le départ de ses symboles*», dont les 3 B, à savoir Bensalah, chef de l'Etat par intérim, Bedoui Noureddine, le Premier ministre que tout le peuple refuse ainsi que le président de l'Assemblée populaire nationale (APN),

Mouad Bouchareb. Très nombreux, les étudiants étaient très bien organisés et n'ont pas donné l'occasion à la police, fortement déployée, de les réprimer. Outre les slogans «*habituels*», cette fois-ci ils brandissaient des pancartes et banderoles sur lesquelles on pouvait lire «*les étudiants contre la mafia politico-financière*», «*c'est pour quand la fin de cette pièce théâtrale Bensalah ?*», «*en 1962 : terre libre, en 2019 : peuple libre*», «*Nous sommes les étudiants de l'Algérie, les bâtisseurs de sa gloire*». Ou encore «*C'est une élite crédible qui doit mener la transition*», «*Yet'hassbou gaa*» (ils doivent tous partir). Les manifestants ont, en outre exigé l'indépendance de la justice

pour que les responsables des affaires de corruption puissent être jugés correctement. Lors de cette manifestation, les universitaires ont observé une minute de silence à la mémoire des cinq personnes décédées hier suite à l'effondrement d'un immeuble à La Casbah. Djamilia Bouhired a elle aussi participé à cette manifestation. Même cas au niveau des différentes universités du pays où ni profs, ni étudiants n'ont regagné leurs amphithéâtres. En effet, à Mostaganem, Oran, Constantine, Tizi Ouzou, Aïn Témouchent, Sidi Bel-Abbès, des milliers d'étudiants ont manifesté et occupé la rue pour réclamer le départ du système. T. K.

Marche des travailleurs de Cevital à Béjaïa

Les manifestants exigent «la libération d'Issad Rebrab»

La mise en détention provisoire avant-hier soir, à la prison d'El Harrach du président directeur général du groupe Cevital Issad Rebrab par le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed à Alger a fait réagir hier les citoyens et les travailleurs du plus grand Complexe agroalimentaire de l'investisseur à Béjaïa. Ces derniers étaient des centaines (près de deux mille) à sortir manifester dans la rue et demander «*la libération immédiate de l'homme d'affaires qui est injustement incarcéré*», selon les travailleuses et travailleurs de l'unité. Pour rappel, selon les médias, l'arrestation inattendue du milliardaire algérien, M. Rebrab serait poursuivie pour les chefs d'accusation de «*fausse déclaration relative aux transferts illicites de capitaux vers l'étranger, surfacturation d'équipements importés et importation de matériels d'occasion alors qu'il avait bénéficié d'avantages douaniers, fiscaux et bancaires*». Les travailleurs du groupe ont marché depuis le groupe situé à l'arrière-port de Béjaïa jusqu'au Palais de justice à Naceria. Ils ont arboré des banderoles et des

pancartes avec des portraits du patron de Cevital sur lesquelles sont mentionnés les slogans et revendications des travailleurs qui demandent instamment «*la libération immédiate*» de ce dernier, estimant que «*son arrestation est une machination orchestrée par le pouvoir pour faire diversion autour des revendications du mouvement populaire en cours dans le pays qui demande le départ de la caste au pouvoir*». Ils estiment aussi que «*l'embargo économique sur la Kabylie et le sabotage de Cevital continuent mais, cette fois, avec beaucoup de force*». «*Libérez Rebrab, Assa Azeka Cevital Yella Yella*», «*Pouvoir assassin*», «*Pouvoir dégage*», «*Ullac Smah Ullac*». Mourad Bouzidi l'un des soutiens de l'investisseur, déclarait dans une vidéo sur les réseaux sociaux : «*ce n'est pas M. Rebrab qui est visé seulement à travers mais, c'est toute la Kabylie et toute l'Algérie*». «*Aujourd'hui, j'ai honte pour mon pays et l'arrestation de Rebrab l'assimile à l'arrestation en 1963 de feu Hocine Ait Ahmed*». «*Hier était pour moi un jour noir*». M. Bouzidi ajoute : «*On veut diviser le mouvement populaire et la*

révolution en marche du peuple algérien pour changer le régime politique autoritaire en régime démocratique et une nouvelle république». Mourad Bouzidi dira aussi : «*M. Rebrab a investi tout son argent ici en Algérie ; c'est le seul investisseur qui a rendu son honneur à l'Algérie au niveau international*». Pour lui, «*l'heure est grave ; ils veulent diviser le mouvement populaire qui demande le départ du régime et ses symboles et chacun doit parler et réagir et celui qui se tait en ces moments est complice ; il faut lui rendre justice car ils veulent le casser et casser toute l'Algérie qui produit*», déclare-t-il encore dans la même vidéo. Au sujet des médias qui ont annoncé son arrestation, Bouzidi dira : «*les médias ont lynché et condamné Rebrab avant même que la justice ne se prononce et cela est grave et nous ne l'oublions jamais*». Au sujet de ses équipements bloqués dont l'affaire est en cours, il dira : «*la justice a demandé à deux reprises, aux douanes de libérer les équipements en litige*». «*C'est l'Algérie qui produit qui est visée à travers Issad Rebrab*», soutient-il. «*La bande mafieuse poussait*

les jeunes à mourir dans des barques au milieu des océans». «*M. Rebrab a créé 18 000 postes d'emploi et il est en passe de créer plus de 30 000 autres et à moyen terme il compte créer un million d'emplois à travers ces investissements*». «*C'est les ailes du pouvoir qui veulent régler leur compte et la Kabylie ne doit pas être la chair à canon*». Par ailleurs, les citoyens voient à travers cette affaire des règlements de comptes entre les ailes du pouvoir réelle en Algérie puisque les vrais corrompus sont toujours libres et d'autres estiment que c'est une tentative vaine de diviser le mouvement afin d'imposer l'élection présidentielle du 04 juillet prochain que le peuple rejette d'avance. Notons que les poursuites engagées à l'encontre de M. Rebrab seraient, selon les médias, en lien avec son projet d'usine de purification d'eau dénommée EvCon Industry. Notons par ailleurs que les étudiants de l'université de Béjaïa ont investi la rue hier. Ils étaient des milliers à manifester depuis le Campus Targa Ouzemour jusqu'au siège de la wilaya. Les étudiants ont scandé des slogans antisystème et

LA QUESTION DU JOUR

La sortie à reculons des Britanniques

Suite de la page une

Mais en sortir, il vaut mieux n'y plus songer, pour ceux des membres qui attendaient de voir l'expérience britannique menée à son terme pour se déterminer à leur tour. Ainsi donc, ce qui était de nature à donner le signal de la ruée vers la sortie a eu au bout du compte un effet contraire, un fort pouvoir d'intégration. Force est de le reconnaître : l'Union est, ou semble seulement, plus solide aujourd'hui qu'elle ne l'était ces dernières années, dans la foulée de la crise financière de 2007/2008. Car contrairement à l'idée reçue, suivant laquelle les Britanniques ont eu envie de sortir surtout parce qu'ils ne voulaient plus de la libre circulation des personnes, c'est cette grande crise, la plus grande depuis celle de 1929, qui a affaibli une union fondée sur les lois souveraines du marché, et sur elles seules. Une union que ses membres ne peuvent de ce fait même ni quitter ni démocratiser. Pour autant, si ce qui était fait pour la miner s'est traduit contre toute attente par son renforcement, c'est juste parce que le pays qui voulait la quitter s'est révélé être à l'expérience le pays le moins apte à s'engager dans cette voie. C'aurait été un autre pays membre en lieu et place de la Grande-Bretagne, sa sortie, dans ce cas de figure voulu par son peuple, n'aurait pas posé les mêmes difficultés que celles qui se sont dressées devant le pays qui le premier a tenté l'aventure. Ce qui fait que la Grande-Bretagne n'a toujours pas franchi le rubicond n'est pas d'ordre économique, mais d'ordre éminemment politique. Si sa classe politique avait été plus prévoyante, ou peut-être seulement plus compétente, les Britanniques auraient vu qu'ils étaient le dernier peuple à pouvoir sortir de l'U.E sans mettre en danger à la fois la cohésion de leur pays et son intégrité territoriale. Du fait de cette imprévoyance, ils ont voté d'abord pour le Brexit pour s'apercevoir ensuite que leur pays risquait l'éclatement s'ils se prenaient au mot, s'ils allaient jusqu'au bout de leur choix. De là la nécessité qui s'est imposée à eux de la mise en place d'un filet de sécurité (backstop) qui les rattraperait s'ils étaient assez fous, après avoir fait preuve de tant d'aveuglement, pour faire le saut hors de l'Europe.

M. H.

revendiqué comme d'habitude le départ du régime et ses symboles et l'instauration d'une 2^e République : un Etat de droit et un Etat démocratique.

Hocine Cherfa

Présidentielle du 4 juillet

Révision des listes électorales : fin de l'opération

■ L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, en prévision de l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, s'est achevée hier mardi, conformément au délai fixé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Par Ilham N.

Dans le cadre de cette opération ouverte le 16 avril dernier, le ministère de l'Intérieur a invité tous les citoyens et citoyennes non-inscrits sur les listes électorales et âgés de 18 ans révolus le jour du scrutin, soit le 4 juillet 2019, à demander leur inscription sur la liste électorale de la commune de résidence. Les électeurs ayant changé de résidence devaient, quant à eux, se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prend en charge la procédure de radiation et d'inscription. Le nombre d'électrices et d'électeurs portés sur les listes électorales lors des élections locales du 23 novembre 2017 s'élevait à 22 883 772. Cependant, des présidents d'Assemblées populaires communales (APC) dans certaines wilayas, telles que Tizi-Ouzou, Béjaïa et Tipasa, ont annoncé leur refus de procéder à la révision des listes électorales et de participer à la préparation de l'élection présidentielle, estimant que cette consultation est «*réjettée*» par le peuple algérien. Des magistrats ont également annoncé leur refus de superviser l'opération électorale, affirmant qu'ils se tiennent du côté du mouvement populaire de contestation

Police judiciaire à Béjaïa 93 affaires criminelles enregistrées le mois dernier

LA POLICE judiciaire relevant de la de la sûreté de wilaya a traité pas moins de 93 affaires criminelles de différents types dont 16 affaires criminelles et délits contre les biens impliquant au total 20 individus, parmi lesquels 09 ont été placés sous mandat de dépôt, selon un bilan qui nous a été communiqué par la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le service a traité aussi 63 affaires criminelles et délicieuses contre les personnes, impliquant 78 personnes dont 4 ont été écrouées. «*Durant la même période, il a été traité aussi 10 affaires de trafic, de consommation de drogue et de psychotropes impliquant 14 dealers, dont 4 ont été écroués*», ajoute notre source. Par ailleurs, il est fait état aussi de 4 crimes économiques associant 4 personnes. Aussi, 7 affaires de cybercriminalité ont été enregistrées et 7 personnes sont poursuivies pour ces faits et ont été présentées devant les juridictions compétentes. H. C.



PHO. R.

(hirak) et revendiquant une justice indépendante. Une rencontre de concertation sur les mécanismes de la mise en place d'une instance nationale indépendante chargée de la préparation et de l'organisation de l'élection présidentielle s'est tenue lundi à Alger. Des responsables de partis politiques, de représentants de la société civile, des personnalités nationales, des juristes, notamment des constitutionnalistes, ont été conviés à cette rencontre dont les travaux se sont déroulés à huis clos. Les participants à cette rencontre ont appelé à «*préserver le processus constitutionnel et électoral et son accompagnement par des mesures d'apaisement en direction de l'opinion publique*», selon le

document qui a sanctionné leurs travaux, et dans lequel il est précisé que l'instance nationale indépendante chargée de la préparation et de l'organisation de l'élection présidentielle sera dotée de «*larges prérogatives*». Plusieurs partis politiques et personnalités nationales ont décliné l'invitation de la présidence de la République à cette rencontre de concertation, considérant qu'elle n'est pas en phase avec les revendications exprimées par le hirak. Parmi les partis qui ont refusé de prendre part à la réunion figurent, entre autres, TAJ et le Mouvement populaire algérien (MPA), qui faisaient partie de l'Alliance présidentielle, le Front des forces socialistes (FFS), le Parti des travailleurs

(PT), le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Talaie el Hourriyet et le Mouvement de la société pour la paix (MSP). Abdelkader Bensalah, qui assume, en application des dispositions de l'article 102 de la Constitution, les fonctions de chef de l'Etat pour une durée de 90 jours, suite à la démission du président Abdelaziz Bouteflika, a signé le 10 avril le décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection présidentielle. Selon un bilan provisoire rendu public lundi, 32 postulants ont déposé à ce jour auprès du ministère de l'Intérieur des lettres d'intention de se porter candidats à l'élection présidentielle du 4 juillet. Lors d'un message à la

nation, Bensalah, qui ne peut, selon la Constitution, se porter candidat à l'élection présidentielle, a fait part de son intention de créer, en concertation avec la classe politique et la société civile, une institution nationale collégiale, «*souveraine*» dans ses décisions, à laquelle sera dévolue la mission de réunir les conditions d'organisation d'élections nationales «*honnêtes et transparentes*». Le chef de l'Etat a tenu à préciser le rôle du gouvernement et des services administratifs concernés se limitera à «*soutenir et accompagner*» cette institution dans l'accomplissement de ses missions «*en toute liberté*». Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a assuré, de son côté, que l'ANP accompagnera la période de transition destinée à la préparation de l'élection présidentielle et veillera à son suivi dans «*le strict respect des règles de transparence et d'intégrité et des lois de la République*». Les partis de l'opposition ont toutefois exprimé leur rejet de l'installation de M. Bensalah en qualité de chef de l'Etat, estimant que cette démarche est «*incompatible*» avec les revendications du peuple algérien, qui réclame un changement radical du système politique et le départ des personnalités qui en sont les symboles. Les partis de l'opposition ont estimé aussi que l'approche constitutionnelle dans la résolution de la crise mènera à «*l'im-passe*», le problème étant fondamentalement d'ordre politique. I. N./APS

Pour écouter leurs préoccupations

Omari reçoit des éleveurs de vaches

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, a reçu, lundi à Alger, les représentants d'une coopérative d'élevage de vaches située dans la wilaya de Boumerdès, pour prendre connaissance des contraintes qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur activité. Le ministre a tenu à recevoir des représentants de cette organisation, après que son président, Fouad Amri ait évoqué, il y a quelques jours, sur la page Facebook du ministère des entraves et contraintes auxquelles il fait face au même titre que ses partenaires sur le terrain, faisant référence notamment à des «*blockages administratifs*» de la part des administrations locales. Ainsi, le président de la coopérative agricole de l'élevage de vaches «*El Nadjah*» et ses partenaires ont dressé devant le ministre une série de préoccupa-

tions qu'ils rencontrent au quotidien, tel l'obligation qui leur est faite par les services des impôts de s'acquitter de la TVA sur les subventions étatiques leur étant accordées. Ceci découlant d'une éventuelle mauvaise coordination avec les services sous tutelle du ministère des Finances, le ministre a instruit les cadres de son département présents à la réunion de solutionner cette problématique que rencontrent aussi d'autres agriculteurs. Il a de même été évoqué devant le ministre l'éventualité de revoir les textes régissant le statut des coopératives agricoles, en vue d'élargir leur champ d'activité. Et ce, en outre, des contraintes subies par les éleveurs en raison du développement du marché parallèle d'aliments pour bétail. Ces éleveurs ont aussi soulevé la contrainte du système d'octroi d'agrément sanitaires de dépistage des maladies bovines,

telles la brucellose et la tuberculose, qui n'encourage pas, selon eux, l'agriculteur à adhérer à ce système. M. Omari a promis à ces éleveurs de veiller à la levée de ces contraintes et de revoir les dispositions encadrant ces opérations, tout en les rassurant de faciliter les démarches administratives des coopératives agricoles, ayant estimé qu'elles sont à même de relever le défi de l'autosuffisance alimentaire du pays. Il a d'ailleurs encouragé les représentants de la coopérative «*El Nadjah*» à développer leurs activités et d'ambitionner à créer au sein de leur organisation des pépinières de génisses, des points de vente de lait, des centres d'insémination artificielle des vaches ou de se lancer dans la production des dérivés du lait. M. Omari a cité pour exemple de coopérative agricole réussie et activant dans la même filière, celle de Fonterra de Nouvelle-

Zélande qui aujourd'hui active telle une firme multinationale en exportant sa production laitière aux quatre coins du monde, notamment vers l'Algérie. Pour ce qui est des entraves administratives à des niveaux locaux, le ministre a rappelé qu'il avait instruit les directeurs des services des 48 wilayas du pays, dimanche lors d'une réunion avec eux, d'ouvrir les portes aux agriculteurs et de leur faciliter les démarches pour mener à bien leurs investissements. A noter que la coopérative «*El Nadjah*» active dans l'élevage de vaches et a été créée en 2016 par 22 éleveurs et sur agrément de la wilaya de Boumerdès. Elle compte aujourd'hui 461 agriculteurs propriétaires d'un ensemble d'environ 2 400 vaches laitières, avec une moyenne de production de 10 litres de lait/jour par vache. Sami Y.

Légère amélioration constatée

Hausse de plus de 2% de recettes douanières

■ Les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 1 026,28 milliards de dinars (mds DA) en 2018, contre 1 005,81 mds de DA en 2017, soit une hausse de 2,03%, selon la Direction générale des douanes (DGD).

Par Mahi O.

Cette légère amélioration s'explique, selon la DGD, par l'augmentation de la valeur des importations exprimées en dinars durant 2018 et par rapport à l'année précédente. En effet, les importations ont atteint 5 387,66 mds DA (46,197 mds usd), contre 5 111,30 mds DA (46,059 mds usd), soit une évolution supérieure à 5,41% de la valeur en dinars des importations. Ces recettes perçues par les Douanes ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 882,13 mds DA, contre 909,11 mds DA, en baisse de 2,97% durant la période de comparaison. En 2018, les recettes douanières affectées au budget de l'Etat ont représenté près de 86% du total des recouvrements des Douanes. Les recettes affectées à la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) ont atteint 89,166 mds DA, contre 90,91 mds DA, également en légère baisse (-1,92%) durant la même période de comparaison. Selon la DGD, les recettes destinées à la Caisse nationale des retraites (CNR) se sont établies à 46,37 mds DA, celles destinées aux Comptes d'affectation spéciale (CAS) se sont redressées à 6,32 mds DA. Pour les recettes affectées aux communes, elles ont totalisé près de trois mds DA durant toute l'année 2018.

Amélioration des recettes douanières les deux premiers mois

Les recettes douanières se



sont établies à 159,78 mds DA sur les deux premiers mois de 2019, contre 136,49 mds de DA durant la même période de l'année précédente, soit une hausse de 17,06%, selon la DGD.

Cette amélioration des recettes douanières est due à un accroissement de la valeur des importations exprimées en dinar algérien, alors que la valeur de ces importations libellées en devise (dollar) a connu une baisse de -2,90% par rapport aux deux premiers mois de l'année précédente, due à l'appréciation de la cotation dollar/dinar. En effet, les importations ont totalisé

867,47 mds DA (7,32 mds usd) durant les deux premiers mois de 2019, contre 860,35 mds DA (7,54 mds usd) durant la même période de 2018, soit une évolution de l'ordre de +0,83% de la valeur en dinars des importations.

Cette amélioration des recettes douanières a servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 136,31 mds DA, contre 118,40 mds DA, en hausse de 15,13% durant la période de comparaison. Les recettes affectées à la CGSCL ont atteint 14,21 mds DA, contre 12,38 mds DA en hausse de 14,78% durant la

même période de comparaison. Celles destinées à la CNR se sont établies à 8,18 mds DA, contre 4,94 mds DA, en hausse de 65,64%. Quant aux recettes destinées aux CAS, elles se sont établies à près de 904 millions DA contre 550,35 millions DA, en hausse de 64,25%. Durant janvier et février derniers, les recettes affectées aux communes ont totalisé 166,61 millions DA, contre 221,27 millions DA, en baisse de près de 25% par rapport à la même période en 2018. Cette performance des deux premiers mois de 2019 a été réalisée grâce à la maîtrise

des éléments de la taxation, notamment de la taxe de la valeur ajoutée (TVA), de la valeur en douane qui servent d'assiette sur la base de laquelle sont calculés les droits et les taxes à l'importation.

M. O. / APS

Pétrole Les cours du pétrole en hausse en Asie

LES COURS du pétrole étaient orientés en hausse hier en Asie en raison d'une possible contraction de l'offre alors que les Etats-Unis seraient sur le point d'en finir avec des exemptions qui permettent à certains pays de continuer à acheter le brut iranien. Vers 05h15 GMT, le baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en mai, gagnait 1,67 cent à 65,67 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour juin, progressait de 1,79 cent à 73,76 dollars. Le «Washington Post» rapportait dimanche que le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo était sur le point de demander hier à tous les pays de cesser d'acheter du pétrole à Téhéran, au risque sinon de s'exposer à des sanctions américaines. Washington a réimposé unilatéralement en novembre 2018 des sanctions contre l'Iran après s'être retiré de l'accord sur le nucléaire signé en juillet 2015. «Les cours montent car les investisseurs anticipent une contraction de l'offre à court terme», a déclaré Benjamin Lu, analyste chez Phillip Futures.

«Une interdiction des importations d'Iran va doper les prix du pétrole au deuxième semestre 2019». Stephen Innes, de SPI Asset Management, observe de son côté que fermer le robinet de pétrole iranien impliquera que des pays comme l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis augmentent leur production. Les baisses de production décidées par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la Russie, ont eu pour conséquence une augmentation des cours de 40% depuis décembre. Jeudi, les cours avaient un peu avancé et affiché une nouvelle semaine de hausse avant le long week-end pascal. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin avait clôturé en hausse de 35 cents par rapport à la clôture de mercredi. A New York, le baril de WTI pour le contrat de mai avait pris 24 cents. R. E.

Croissance économique en 2018

Un taux de 1,5%

La croissance économique de l'Algérie a atteint 1,5% en 2018 en volume, contre 1,4% en 2017, selon l'Office national des statistiques (ONS). Quant au taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures, il a été de 3,4% en 2018 contre 2,2% en 2017, indiquent les données provisoires de l'ONS. Ce taux de croissance a été essentiellement tiré par les secteurs d'activités de l'agriculture, bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH), y compris les services et travaux publics pétroliers (STPP), ainsi que par les services marchands et l'industrie. Ainsi, le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche, a enregistré un taux de croissance annuel de +6% l'année dernière, contre 1% en 2017. Durant les quatre trimestres 2018, le secteur agricole a connu des taux de croissance soutenus, mais le plus important a été enregistré au 2^e trimestre (+8,2%), détaille l'Office. Le secteur du BTPH a lui aussi connu une croissance de +5,6% en

2018, contre +4,6% l'année d'avant. Ce secteur a enregistré des taux de croissance positifs durant les quatre trimestres de l'année 2018, avec un pic durant le 4^e trimestre (+8,6%). Le taux de croissance des Services marchands a été de +4,5% en 2018, contre +4,1% en 2017. De bons taux de croissance ont été enregistrés dans cette activité durant l'année dernière, dont le meilleur durant le 4^e trimestre, soit (+5,9%). Les services marchands dont les transports et communications, le commerce, les services fournis aux entreprises et aux ménages, ainsi que les hôtels-café-restaurants, ont également participé à cette croissance. D'autres secteurs y ont également participé tels que l'industrie (+3,7%), contre +4,5% en 2017 et les services non marchands (+1,2%) en 2018, contre (+0,5%) en 2017. Les services non marchands concernent les affaires immobilières, les services financiers et les administrations publiques. Concernant le secteur des

hydrocarbures, l'ONS relève une contre-performance, avec une baisse de croissance de (-6,2%) en 2018 contre (-2,4%) en 2017.

2,6% de croissance du PIB au dernier trimestre 2018

La croissance du PIB a été de 2,6% au 4^e trimestre 2018, contre 0,4% durant la période de l'année 2017. Toutefois, la croissance du secteur des hydrocarbures a reculé de -5% au 4^e trimestre 2018, contre (-11,3%) à la même période de 2017. Ainsi, le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures a été de 4,5% au cours du 4^e trimestre de l'année dernière, contre +2,3% durant la même période de 2017. La croissance du PIB hors hydrocarbures a été essentiellement tirée par les secteurs du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH), y compris services et travaux publics pétroliers, les services marchands, l'industrie et l'agriculture. Ainsi, le secteur du BTPH, y compris STPP, a connu

une bonne performance avec un taux de +8,6% au 4^e trimestre, contre + 5,9% durant la même période en 2017. Les services marchands ont également participé à la croissance économique hors hydrocarbures avec un taux de +5,9%, contre +4% durant la même période de comparaison. D'autres secteurs ont également participé à cette performance de la croissance économique hors hydrocarbures. Il s'agit des secteurs, respectivement, de l'industrie (+4,3%), de l'agriculture, sylviculture et pêche (+4,1%) et des services non marchands (+1,6%), détaille l'Office. Par ailleurs, l'ONS relève qu'en valeurs courantes, le PIB du 4^e trimestre 2018 a connu une croissance de 8,6%. Dans ce sens, l'Office précise que la hausse du niveau général des prix au 4^e trimestre 2018 a été de 5,9% contre 4,8% pour la même période de 2017. Cette hausse du déflateur du PIB s'explique essentiellement par la hausse des prix des hydrocarbures.

Salem K.

Avec de légères modifications

La commune de Tipasa maintient le nouveau plan de circulation

■ L'Assemblée populaire communale de Tipasa a décidé de maintenir les légères modifications apportées au nouveau plan de circulation, objet d'une large polémique locale, jusqu'à la fin de la saison estivale avant sa révision, a-t-on appris auprès de ses services.



Par Anissa H.

A la fin du mois de décembre dernier, la commune de Tipasa avait introduit de légères modifications dans le nouveau plan de circulation, en réponse au mouvement de protestation dont il avait fait l'objet, notamment de la part des commerçants de la ville, qui avaient déclenché une grève générale. Ce nouveau plan de circulation a toujours été l'objet de polémiques

dès sa mise en œuvre durant l'été 2016, avant d'être adopté officiellement durant l'été 2018 au grand dam des citoyens qui l'ont fortement décrié. Une nouvelle rencontre, autour de ce plan, a réuni dimanche des représentants de l'association des commerçants de Tipasa avec le P/APC Kouider Kidji, le chef de la daïra Mohamed Meziane et nombre de citoyens. «Malheureusement chacune des parties a campé sur ses positions, ce qui a conduit à l'échec

de la rencontre», selon l'expression d'un nombre de commerçants interrogés par l'APS. En effet, certains citoyens et commerçants ayant pris part à cette réunion ont «rejeté en bloc» les propositions des autorités locales de maintenir ce plan de circulation jusqu'à la fin de la saison estivale, qui est toute proche, avant de se retirer. Les concernés revendiquent une «annulation définitive de ce plan, avec le retour à l'ancien plan de circulation de la ville», propo-

sant, en outre, à l'image du commerçant N. Yacine «l'exploitation de solutions intelligentes dans la gestion du trafic routier». Selon ce dernier, les commerçants de Tipasa ont accordé «un délai de trois mois (depuis décembre dernier) à la commune, pour trouver des alternatives à ce nouveau plan de circulation» qui «impacte négativement» sur leurs activités commerciales, a-t-il soutenu. Il a proposé, entre autres, aux services concernés, l'exploitation de panneaux signalétiques, de caméras de surveillance et pour quoi pas la réalisation de parkings aux entrées de la ville, destinés aux visiteurs de la région durant la saison estivale, a-t-il recommandé, «aux lieux et place de ce nouveau plan de circulation qui n'est pas fait pour une grande ville comme Tipasa», a-t-il estimé. Pour leur part, les services de la commune ont souligné leur maintien «jusqu'à la fin de la prochaine saison estivale» des modifications apportées à ce plan, suite à une grève déclenchée le 10 décembre par les commerçants de la ville, pour protester contre la décision de sa mise en œuvre officielle. «Ces modifications ont été introduites avec l'accord de spécialistes et de toutes les parties

concernées», a assuré le P/APC lors de la réunion de dimanche, estimant qu'il s'agit du «meilleur» plan à même d'assurer une fluidité du trafic routier durant la saison estivale qui enregistre un important flux de visiteurs à Tipasa. Les nouvelles modifications apportées à ce plan stipulent l'instauration d'un trafic en double sens, au niveau de la route de la wilaya jusqu'à la brigade de la Gendarmerie, au même titre que de la route menant vers la poissonnerie du port jusqu'aux hauteurs de la ville, et de la route menant vers la ville romaine (centre-ville) jusqu'à la cité populaire Oued Merzouk. Le wali de Tipasa, Mohamed Bouchama, avait assuré, dans une déclaration précédente, que la commission de daïra «œuvre pour l'adoption d'un plan visant, en premier lieu, la fluidification du trafic au niveau de la ville de Tipasa, notamment durant la saison estivale et les week-end, où elle est le théâtre d'un flux important de véhicules». Il avait souligné, en outre, la mission «technique» de cette commission, consistant en l'enregistrement de «toutes les réserves concernant ce plan, loin de toutes pressions».

A. H. /APS

Tizi-Ouzou

Programme pluriannuel pour prendre en charge les besoins en développement local

Un programme pluriannuel pour la prise en charge des besoins en développement local à Tizi-Ouzou est en cours d'élaboration a annoncé le wali Mahmoud Djamaa lors d'une rencontre de prise de contact avec des journalistes de la wilaya. Le chef de l'exécutif local a expliqué que ce plan s'étalera sur deux à trois années et sera axé sur une hiérarchisation des cations à mener au mater de développement en priorisant les projets qui ont un impact direct sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens tel que l'alimentation en eau potable, le réseau routier, la santé de proximité, l'éducation, l'environnement et le l'énergie. Ce travail d'hiérarchisation des besoins en matière de développement local, se fera en collaboration avec les présidents des Assemblées populaires communales et les comités de village qui sont en contact permanent avec les populations. S'agissant de ces attentes, M. Djamaa a indiqué qu'une cellule est installée au niveau de son cabinet pour prendre en charge les doléances des comités de villages. La démarche adoptée au titre de ce programme et de créer des équi-

libres entre les secteurs (ressources en eau, énergie, travaux publics, santé, éducation, jeunesse et sports...) dans les différentes localités pour un développement harmonieux du territoire de la wilaya. Il s'agira également d'œuvrer à l'achèvement, dans les meilleurs délais, du programme de développement en cours de réalisation qu'il s'agisse des opé-

rations décentralisées (de proximité) ou de projets structurants, tout en engageant des démarches pour la levée du gel sur les projets ajournés, a ajouté le wali. Installé wali de Tizi-Ouzou le 11 avril dernier, M. Djamaa a entamé une série de réunions de travail sur le programme de développement inscrit à l'indicatif de la wilaya dans différents secteurs. Il

a déjà examiné le secteur des travaux publics, des ressources en eau et de la santé comme il s'est entretenu avec le bureau de la chambre de commerce et d'industrie Djurdjura sur la question de l'investissement au niveau local. Il a aussi effectué deux sorties sur le terrain consacrées aux secteurs du logement, du tourisme et à l'inspection des travaux

de réalisation des projets structurants. Lors de cette rencontre avec la presse, le wali a souligné le rôle «important» de cette dernière dans la diffusion de l'information en rapportant les préoccupations et les attentes des citoyens.

A. O.

Sétif/ Barrage El Mouane

Les eaux stockées assureront l'alimentation durant le ramadhan et l'été

Le ministre des Ressources en eau, Ali Hammam, a affirmé à Sétif que le volume des eaux stocké actuellement au barrage El Mouane de Sétif suffira pour garantir l'alimentation de la population de la wilaya en eau potable durant le ramadhan et l'été prochains. Lors de l'inspection de la station de traitement des eaux de ce barrage dans le cadre d'une courte visite à la wilaya, le ministre a relevé que la quantité de 10 millions m³ emmagasinée actuellement par cet ouvrage hydraulique est suffisante pour approvisionner les habitants de la région de Sétif durant le mois de ramadhan et l'été prochain. M. Hammam a indiqué que le barrage d'Ighil Emda (Béjaïa) qui reçoit actuellement plus de 70 millions m³ alimente quotidiennement

le barrage d'El Mouane de Sétif en 300 000 m³ de sorte à sécuriser l'alimentation en eau de la région de Sétif dans le cadre des projets des grands transferts. Le ministre a insisté sur la mise en service du premier couloir de la station de traitement des eaux «le 5 mai prochain et non pas le 10 mai comme prévu soit avant le ramadhan» et a préconisé de poursuivre l'exploitation partielle des deux autres couloirs jusqu'à septembre prochain, date d'achèvement de tous les travaux de cette station. Il a en outre souligné que l'Etat a réservé au secteur de l'eau dans la wilaya de Sétif «des montants considérables pour la réalisation de 54 projets dont la plupart ont été terminés» et a rappelé la situation que vivait la wilaya avant ces projets et marquée

par un accès à l'eau tous les 10 ou 15 jours. Le projet des grands transferts d'eau du barrage Iraguène (Jijel) vers le barrage Dhraa Diss (Sétif) et d'Ighil Emda vers El Mouane permettra à la région des Hauts plateaux d'irriguer deux périmètres agricoles dont un près d'El Eulma (20 000 hectares) et l'autre entre Sétif (10 000 hectares) et Bordj Bou Arreridj (6 000 hectares), a ajouté M. Hammam. La visite du ministre à la wilaya de Sétif a été émaillée d'un mouvement de contestation des travailleurs de l'entreprise de réalisation de la station de traitement près du barrage d'El Mouane et de certains citoyens opposés à la visite.

R. R.

Tébessa/Après le musée de Théveste et le temple de Minerve

Des caméras pour la sécurisation des sites archéologiques

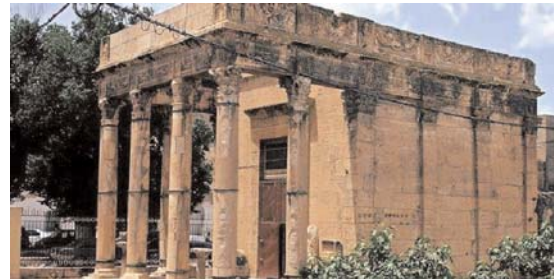
■ La sécurisation des sites historiques et archéologiques de la wilaya de Tébessa sera renforcée par l'installation de caméras de surveillance afin de mieux les protéger contre toute forme de pillage et de destruction, a-t-on appris lundi auprès de l'antenne locale de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels.

Par Faten D.

« **L'**opération d'installation de caméras de surveillance, qui avait ciblé en 2018 le musée de Théveste et le temple de Minerve, au chef-lieu de wilaya, se poursuivra pour toucher d'autres sites, entre autres, le jardin archéologique et la basilique », a précisé à l'APS le responsable de l'antenne de l'OGEBEC, Lotfi Azzedine. Relevant que la wilaya de Tébessa se place parmi les wilayas bénéficiaires de ce procédé de protection des biens culturels et archéologiques, le même responsable a rappelé le nombre « important » de sites et de biens culturels et archéologiques de l'antique Théveste, « véritables témoins des civilisations qui se sont succédés dans cette région ». Vingt caméras de surveillance ont été installées au niveau du temple de Minerve, qui compte plusieurs objets archéologiques de poterie datant de différentes civilisations dont la civilisation romaine et Byzantine et de l'homme de la préhistoire, a indiqué M. Azzedine. Pas moins de 30

agents de sécurité se relayent pour assurer la sécurisation des sites archéologiques de la wilaya, dont l'ancien palais, l'amphithéâtre romain et le jardin archéologique, a-t-il souligné. Cette opération de sécurisation permettra de préserver plus de

2 000 objets et biens archéologiques et historiques de la wilaya, entre autres les jarres, les lampes à huile, les pièces de monnaie, présentés sur plusieurs sites. Sur un autre registre, l'OGEBEC de Tébessa a mobilisé 10 employés cher-



cheurs et spécialistes en archéologie pour l'entretien des objets archéologiques, ainsi que 14 agents de nettoyage chargés de collecter quotidiennement plus de 20 quintaux de déchets jetés

par les commerçants de l'informel, notamment aux alentours de l'Arc de Triomphe romain, appelé « l'Arc de Caracalla » et les riverains de la basilique Sainte-Crispine. **F. D./APS**

Chlef

Affluence considérable sur les activités du Mois du patrimoine

Une affluence considérable de visiteurs a marqué, lundi, l'ouverture des activités du Mois du patrimoine, au musée public Abdelmajid-Meziane de Chlef, sous le signe « Sécuriser le patrimoine culturel ». Dans son intervention à l'occasion, la directrice de la culture de la wilaya, Fatima Bekara, s'est félicitée de l'« affluence nombreuse des citoyens », reflet pour elle de leur « intérêt pour leur patrimoine culturel ». L'opportunité a donné lieu à la tenue, au niveau du hall du musée, d'une exposition de produits de l'artisanat local, ainsi que de vestiges historiques mis à jour dans la région, avec l'aide des services de sécurité, outre des outils utilisés dans différentes fouilles archéologiques. Elle a souligné le rôle dévolu au citoyen dans la « sauvegarde du patrimoine culturel », notamment contre la contrebande d'objets ou de vestiges archéologiques, « classée à la 3^e place mondiale, en termes de revenus, après le trafic d'armes et des

drogues », a-t-elle informé. M^{me} Bekara s'est félicité à cet effet du développement d'une « certaine prise de conscience chez les citoyens quant à la valeur du patrimoine archéologique ». Elle a cité pour preuve une découverte archéologique mise à jour, dernièrement, au lieu dit « Skassik » de la commune de l'Oued Fodda, grâce à un citoyen qui a signalé avoir trouvé une jarre de l'ère romaine dans sa ferme. Suite à quoi une première inspection des lieux a démontré qu'il s'agit du premier atelier de poterie romaine découvert en Algérie, dans l'attente de la réalisation d'autres fouilles plus poussées. De nombreux citoyens rencontrés sur place par l'APS ont salué l'organisation de cette manifestation, devenue une tradition annuelle visant la « valorisation du patrimoine culturel et sa promotion auprès des nouvelles générations ». Outre l'animation de communications sur la sauvegarde du patrimoine culturel et la lutte contre le trafic de

pièces archéologiques, la première journée de la manifestation a aussi donné lieu à la tenue d'une exposition mettant en exergue les moyens mobilisés par le commandement de la Gendarmerie nationale, comptant huit unités régionales et deux brigades spéciales à Djanet et Guerarra, dans sa lutte contre ce trafic. Selon les données fournies sur place par le commandant Brahim Bensifi, les services de la Gendarmerie nationale, à l'échelle nationale, ont traité 44 affaires liées au trafic de pièces archéologiques, en 2018, ayant abouti à l'arrestation de 53 personnes et la récupération de 963 biens culturels. Il a également fait part du signalement de la découverte de 15 sites archéologiques. A noter la programmation, au titre de ce Mois du patrimoine, d'un stage de formation, début mai prochain, au profit des agents de sécurité affectés à la surveillance de sites archéologiques classés.

Daïl Y.

Tissemsilt

Expositions sur le patrimoine matériel et immatériel

La célébration du Mois du patrimoine a débuté lundi à la maison de la culture « Mouloud-Kacim-Nait-Belkacem » de Tissemsilt avec des expositions sur le patrimoine matériel et immatériel de la wilaya. Initiées par la direction et la maison de la culture, ces expositions comportent des affiches géantes et des photos de sites archéologiques que recèle la wilaya, dont le fort de Taza qui fut le bastion de la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'occupant français, les sépultures romaines d'Ain Tekria et les gravures rupestres de Boukhirane. Cette manifestation qui dure trois semaines, comporte aussi des publications de la maison de la culture de Tissemsilt pour valoriser le legs culturel, dont « El Mourchid El

Anis, histoire et monuments de la capitale de l'Ouarsenis » du chercheur Abdelkader Dahdouh, « Résumé de l'histoire de Tissemsilt par ses sites archéologiques » du chercheur Hadj Labib, outre l'exposition d'anciens manuscrits des zaouias de la wilaya. Le programme des fes-

tivités prévoit la projection d'un documentaire sur le patrimoine immatériel de la wilaya de Tissemsilt, notamment le « Marboua féminin », du chant bédouï et de la cavalerie. La direction de la culture a concocté un riche programme de célébration du Mois du patrimoine

placé cette année sous le slogan « Protection des biens culturels ». Il comporte aussi des visites à des sites archéologiques au profit des adhérents des ateliers de la maison de la culture, des soirées musicales en genres andalou et bédouï et des récitals poétiques, de madih et en mel-

houn ainsi que des spectacles folkloriques de l'association « Ouled Sidi El Houari » de Tissemsilt. En outre, une journée d'étude sur la protection sécuritaire des biens culturels sera animée par des universitaires en archéologie. **Kamel L.**

Musée de Khenchela

Récupération de plus de 7 000 pièces de biens culturels depuis 2010

Le musée public national Frères Boulaaziz de Khenchela conserve plus de 7 000 pièces de biens culturels mobiles récupérés depuis 2010, a affirmé lundi son conservateur, Chaabane Sekaoui. « 47% de ces pièces muséales ont été récupérées par les services de la sûreté

et de la gendarmerie, 45% ont été directement recouverts par les techniciens du musée lors de sortie et 8% ont été acquis sous forme de dons de citoyens », a précisé le même responsable à l'APS. Il a, par là même, salué les efforts des services de sécurité en matière de recouvrement des

biens culturels mobiles, soulignant que 3 810 pièces de monnaie en bronze frappées durant la période byzantine ont été récupérées par la brigade de gendarmerie de N'sigha. Une cruche de la période romaine et deux plaques de pierre portant des inscriptions laines ont été récupé-

rées par les brigades de gendarmerie des communes d'El Mehmel, Khenchela et Tamza. Les unités de la direction de wilaya de la Sûreté nationale ont également récupéré d'importants lots de pièces historiques dont des pièces de monnaie en argent de la période ottomane portant l'effigie du sultan Sélim, recouvrées par la sûreté de la daïra de Chechar, en plus de lanternes à huile romaines et pièces de monnaie romaines en cuivre. La sûreté de Bouhmama a en outre récupéré une statue de bronze représentant un lion, une fausse statue pharaonique en résine dure, une statue en bronze de la déesse Vénus et une statue en résine dure d'une femme asiatique. La première pièce acquise par le musée de Khenchela a été une poterie remise en 2010 par l'officier décédé Zouhir Aberazak. **Tahira C.**

Chine

Un plan d'urgence pour la restauration de la Grande muraille

Un plan de travail d'urgence a été élaboré par Pékin pour la restauration de vieilles sections de la Grande muraille dans les cinq prochaines années, rapporte dimanche l'agence Chine Nouvelle, citant les autorités municipales du patrimoine culturel. Ce plan a fixé 2 772 mètres de la Grande muraille et 17 tours comme priorités des « restaurations d'urgence » au cours des trois prochaines années. La Grande muraille traverse quinze provinces et villes pour une longueur totale

de 21 000 kilomètres, dont 520,77 kilomètres à Pékin. Depuis 2000, Pékin a versé 470 millions de yuans (70 millions de dollars) au fonds de protection de la Grande muraille. Pour l'étape suivante, la capitale a prévu de protéger et de développer de façon intégrale le projet « Great Wall Cultural Belt » touchant une superficie totale de 4 929,29 kilomètres carrés, qui comprend à la fois la protection du patrimoine et la conservation écologique. Le directeur de l'administration municipale du

patrimoine culturel de Pékin, Shu Xiaofeng, cité par Chine Nouvelle, a fait savoir que Pékin mobilisera des moyens scientifiques et technologiques (véhicules aériens sans pilote, des capteurs, ...) pour protéger et surveiller la Grande muraille, outre des recherches archéologiques. Classée au patrimoine mondial de l'Unesco, la Grande muraille est composée de portions de mur interconnectées, certaines sections datant de plus



Attentats de Pâques

Le Sri Lanka décrète l'état d'urgence et traque les islamistes responsables

■ L'état d'urgence est entré en vigueur hier au Sri Lanka où se poursuit la traque des responsables des attentats suicides qui ont fait au moins 290 morts le dimanche de Pâques, dont des dizaines d'étrangers, un bain de sang imputé à un mouvement islamiste local dont l'enquête cherche à déterminer d'éventuelles connexions internationales. Le bilan s'est alourdi hier à 290 morts et 500 blessés.

Vingt-quatre personnes ont été arrêtées après ces attentats à la bombe coordonnés qui ont visé quatre hôtels et trois églises, ont indiqué les autorités sri-lankaises. Le FBI les assiste dans leur enquête et Interpol va également déployer une équipe d'enquêteurs. Ces attaques qui ont aussi fait 500 blessés n'ont toujours pas été revendiquées.

Mais 87 détonateurs de bombes ont été découverts lundi dans une gare de bus de Colombo située à mi-chemin des hôtels haut de gamme du front de mer et de l'église Saint-Antoine, les sites des attentats de dimanche. L'état d'urgence a été décrété à partir de lundi minuit (18h30 GMT) dans ce

pays de 21 millions d'habitants, ainsi qu'un nouveau couvre-feu nocturne. Le Sri Lanka n'avait pas connu un tel épisode de violences depuis la fin de la guerre civile il y a dix ans. Et jamais la minorité chrétienne de l'île (7% de la population) n'avait été la cible d'un tel carnage.

Les enquêteurs cherchent désormais à déterminer si le National Thowheeth Jama'ath (NTJ), désigné comme responsable des attentats, a pu bénéficier d'un soutien logistique étranger.

Le porte-parole du gouvernement sri-lankais a indiqué avoir «du mal à voir comment une petite organisation dans ce pays peut faire tout cela». «Nous enquêtons sur une éventuelle

aide étrangère et leurs autres liens, comment ils forment des kamikazes, comment ils ont produit ces bombes», a-t-il dit.

Le principal fait d'armes de ce groupe extrémiste peu connu était jusqu'ici était la dégradation de statues bouddhiques en décembre dernier. Mais l'organisation avait fait il y a dix jours l'objet d'une alerte diffusée aux services de police, selon laquelle elle préparait des attentats suicides contre des églises de la minorité chrétienne et l'ambassade d'Inde à Colombo. Le porte-parole du gouvernement Rajitha Senarathne a indiqué que cette alerte n'avait pas été transmise au Premier ministre ou à d'autres ministres de haut rang. «Les services de renseignement ont signalé qu'il y a des groupes terroristes internationaux derrière les terroristes locaux», a affirmé le président Maithripala Sirisena lors d'une rencontre avec des diplomates étrangers, demandant l'assistance de la communauté internationale, selon des propos rapportés par ses services. Les deux principales organisations jihadistes internationales, al-Qaïda et le groupe Etat islamique (EI), cherchent depuis des années à recruter dans les communautés musulmanes du sous-continent indien. Leur propagande insiste sur les persécutions dont sont, selon elles, victimes les musulmans de la région. Au moins 31 étrangers, dont quatre Américains, figurent parmi les morts, a annoncé lundi le ministère sri-lankais des Affaires étrangères. 14 autres sont toujours portés disparus et



A. D. K.

pourraient figurer parmi les victimes non identifiées à la morgue, a ajouté le ministre. Mais, de son côté, la police locale a établi à au moins 37 le bilan des tués étrangers, alors que le processus d'identification des victimes s'avère compliqué. Madrid a annoncé la mort de deux Espagnols et les Pays-Bas ont fait part de trois Néerlandaises tuées. En fin d'après-midi lundi, une explosion s'est produite lors d'une opération de déminage de bombe à proximité de l'église Saint-Antoine à Colombo, provoquant un mouvement de panique. Lundi, la morgue de la capitale était le théâtre de scènes de désolation. «La situation est sans précédent», notait un responsable sous couvert de

l'anonymat. «Nous demandons aux proches de fournir de l'ADN pour aider à identifier certains corps, trop mutilés».

Dans les rues de Colombo lundi, la vie a repris un cours d'apparence normale. Pour nombre de Sri-Lankais, les attentats de dimanche ont réveillé les terribles souvenirs des années noires de la guerre civile entre la majorité cinghalaise et la rébellion indépendantiste tamoule.

À l'époque, les attentats à la bombe étaient courants. «La série d'explosions hier nous a remis en mémoire le temps où nous avions peur de prendre des bus ou des trains à cause des colis piégés», a témoigné Malathi Wickrama, une balayeuse municipale. R. C.



Impuissance

Procès

Par Fouzia Mahmoudi

La droite française n'a jamais été en si petite forme, et à quelques semaines des élections européennes, elle est loin derrière La République en Marche d'Emmanuel Macron et du Rassemblement National de Marine Le Pen dans les sondages. Et si les prévisions pour le scrutin européen commencent à s'éclaircir, Les Républicains ont mis beaucoup de temps à se relever après le naufrage de la dernière élection présidentielle de 2017. En cause bien évidemment le scandale lié aux emplois fictifs présumés de la famille Fillon qui a porté un coup fatal au candidat de droite. Et aujourd'hui, près de deux ans après l'ouverture de l'enquête visant l'ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy et son épouse, le Parquet national financier (PNF) a requis un procès devant le tribunal correctionnel pour François Fillon et sa conjointe Penelope, dans l'affaire des emplois présumés fictifs de cette dernière. Il revient désormais au juge d'instruction de décider de renvoyer, ou non, sur le banc des prévenus l'ex-candidat de la droite, son épouse, ainsi que son ancien suppléant parlementaire Marc Joulaud, également mis en examen dans cette enquête. Si le magistrat suivait ces réquisitions, un procès ne pourrait toutefois pas se tenir avant plusieurs mois en raison des délais inhérents au calendrier judiciaire. «Ce n'est pas une surprise, c'est la suite sans surprise de la procédure», a réagi un membre de l'entourage de l'ex-Chef du gouvernement. «Je ne souhaite pas réagir sur un document dont je n'ai pas encore eu connaissance à cette heure», a indiqué de son côté Me Antonin Lévy, avocat de François Fillon. Le PNF avait ouvert une enquête après des révélations du «Canard enchaîné», le 25 janvier 2017. Au cœur du dossier, les soupçons d'emplois fictifs de son épouse Penelope et de ses enfants quand ils étaient ses assistants parlementaires. Au cours de ces investigations qui ont duré près de deux ans, François Fillon a été mis en examen pour «détournement de fonds publics», «recel et complicité d'abus de biens sociaux» et «manquement aux obligations déclaratives à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique». Il avait échappé en juillet 2017 à une mise en examen pour «escroquerie aggravée» et était ressorti du bureau des juges sous le statut de témoin assisté pour ces faits. Penelope Fillon a pour sa part été mise en examen pour «complicité et recel de détournement de fonds publics», «complicité et recel d'abus de biens sociaux» et «recel d'escroquerie aggravée». L'ex-suppléant de François Fillon à l'Assemblée nationale Marc Joulaud, maire LR de Sablé-sur-Sarthe et député européen, a pour sa part été mis en examen pour «détournement de fonds publics». Les investigations portaient aussi sur les salaires, un total de 135 000 euros, touchés de mai 2012 à décembre 2013 par son épouse pour un emploi à La Revue des deux mondes. Reste à savoir si le retour de cette affaire sur le devant de la scène médiatique fera de nouveau du tort à LR ou si les Français de droite ont définitivement pardonné à leurs politiques leur soutien indéfectible à François Fillon lors de la campagne présidentielle de 2017 alors même que les preuves de sa culpabilité étaient accablantes et avaient choqué le pays. F. M.

Philippines

La terre tremble encore, au lendemain d'un séisme qui a fait 16 morts

Les secouristes s'affairaient hier pour retrouver une vingtaine de personnes potentiellement prises au piège d'un bâtiment qui s'est effondré la veille près de Manille lors d'un séisme qui a fait au moins 16 morts, alors qu'une nouvelle secousse, encore plus puissante, a ébranlé le centre de l'archipel. L'institut américain USGS a estimé à 6,4 la magnitude de ce tremblement de terre qui a frappé l'île de Samar, dans l'archipel des Visayas, après l'avoir initialement évalué à 6,3. Il a donc été plus fort que le séisme de la veille qui a provoqué d'importants dégâts dans des provinces au nord de la capitale. Cette dernière secousse a semé la panique chez les habitants de Samar qui sont pour beaucoup sortis de chez eux. Des images postées sur les réseaux sociaux montraient des fissures dans les rues, des murs effondrés et des vitres brisées. «Certains ont

paniqué parce que c'était très fort», a déclaré à l'AFP Rey Estrobo, gérant d'un hôtel de la ville de Borongan, près de l'épicentre. «Nous continuons de ressentir des répliques, au moment même où je vous parle». Les autorités philippines ont par ailleurs annoncé que le bilan du séisme de lundi était passé à 16 morts, essentiellement dans la province de Pampanga. Un précédent bilan faisait état de 11 personnes décédées. Plus d'une centaine d'autres ont été blessées par la chute d'objets et de débris, notamment à Manille, selon la police. Ce bilan pourrait encore grimper. Des équipes de secouristes ont été déployées dans la zone pour évaluer les dégâts, notamment dans des localités isolées désormais privées d'électricité et de moyens de communication. Plus de 400 répliques ont déjà été enregistrées depuis la secousse de lundi, dont

la magnitude révisée par l'USGS a été ramenée à 6,1. Ce séisme, qui a provoqué d'importants dégâts sur l'aéroport international Clark, aéroport secondaire de la capitale situé sur une ancienne base militaire américaine, a fait trembler les immeubles de Manille, provoquant des scènes de panique. La secousse s'est produite lundi après-midi à une profondeur de 40 kilomètres. Son épicentre était à Castillejos, dans la province de Zambales, à environ 100 km au nord-ouest de Manille. C'est dans la province voisine de Pampanga qu'ont été répertoriés les dégâts les plus importants. Une course contre la montre était lancée à Porac, à une centaine de km au nord-ouest de Manille, pour déblayer, avec des engins de chantier et des marteaux-piqueurs, les ruines d'un bâtiment effondré de quatre étages.

Festival d'Annaba du film méditerranéen

Report de la 4^e édition au mois d'octobre

■ Le festival d'Annaba du film méditerranéen est devenu un des plus importants rendez-vous cinématographiques qui a refait son come-back en 2016 à l'antique Hippone, après 25 ans d'éclipse.

Par Adéla S.

La 4^e édition du Festival d'Annaba du film méditerranéen (FAFM), programmée du 24 au 30 avril courant, a été reportée pour le mois d'octobre prochain, a-t-on appris lundi auprès du coordinateur général du Festival.

«Le report de cette 4^e édition du FAFM, décidé de concert avec le commissariat du festival et le ministère de la Culture, est dicté par les événements que vit le pays, ceux du mouvement populaire et pacifique», a précisé la même source.

Le Festival d'Annaba du film méditerranéen est devenu un des plus importants rendez-vous cinématographiques qui a refait son come-back en 2016 à l'antique Hippone après 25 d'éclipse, a rappelé la même source, relevant que le FAFM «propose des dimensions artistiques et de formation avec l'espoir de contribuer à la relance du cinéma et ses métiers en Algérie».

En plus des œuvres cinéma-

graphiques proposées et projetées, le Festival d'Annaba du film méditerranéen s'attelle à promouvoir les opportunités de formation destinées aux jeunes versés dans le domaine du 7^e art à travers des ateliers de formation inscrits dans le cadre de conventions paraphées entre le commissariat du festival et le festival Kélibia (Tunisie) et les Journées cinématographiques de Damas (Syrie), a-t-on encore rappelé.

A. S./APS



Semaine de la critique à Cannes

«Abou Leila» de Amine Sidi Boumediene en compétition

Le long métrage de fiction «Abou Leila», dernière production du réalisateur algérien Amine Sidi Boumediene, a été retenu en compétition de la 58^e Semaine de la critique, une section parallèle du 72^e Festival de Cannes prévu du 14 au 25 mai prochain, a-t-on appris auprès de la production. Produit par Thala Films, «Abou Leila», tourné en partie dans le Grand Sud algérien, est le premier long métrage de Amine Sidi Boumediene, réalisateur des courts métrages «Demain, Alger ?» et «El Djazira».

Le film relate le périple de Samir et Lotfi, deux jeunes Algériens qui se lancent en 1994 à la poursuite du dangereux terroriste Abou Leila à travers le Sahara, après leur fuite d'Alger frappée par une vague de violence terroriste, lit-on sur le synopsis de cette œuvre qui n'a pas encore été projetée.

Avec le même producteur, Amine Sidi Boumediene a décroché les prix de la meilleure production et celui du meilleur film du monde arabe au Festival international du film d'Abu Dhabi en 2012.

Dans la section «Un certain regard», le premier long métrage de la réalisatrice Mounia Meddour, intitulé «Papicha», a lui aussi été sélectionné en compétition aux côtés de «La femme de mon frère» de la Canadienne Monia Chokri, «Jeanne» du cinéaste français Bruno Dumont, ou encore le film d'animation «Les hirondelles de Kaboul» (France), coréalisé par Zabou Breitman et Eléa Gobbe-Mévellec et inspiré du roman éponyme de l'Algérien Yasmina Khadra.

Racim C.

Livres/Jean-Patrick Connerade

Un physicien-poète en quête du «vrai Shakespeare»

Expert en physique quantique, ce Franco-Britannique est aussi l'auteur, sous le nom de Chaunes, d'une œuvre poétique récompensée par le Prix mondial 2018 de l'humanisme.

Si le mot «érudit» a un sens, c'est bien pour Jean-Patrick Connerade. Ce puits de sciences – au sens pluriel – est un érudit, donc. Mais un érudit inclassable. Toute causerie avec cet homme exquis est un délice. C'est qu'il sait l'art de raconter, l'air de rien, tel épisode méconnu de l'histoire, telle anecdote éclairant un personnage connu ou

moins connu. Tirant ainsi les fils qui nouent la petite et la grande histoire, il a ce don de dessiner la trame des forces à l'œuvre, derrière le grand théâtre de la politique, la marche des sciences ou des arts.

Jean-Patrick Connerade, ou l'art de peindre le clair-obscur de l'humanité. A sa manière, toujours subtile et teintée d'un humour british. Ici, vous pensez avoir affaire à un historien ? Eh bien, pas tout à fait ; du moins, pas sur le plan académique. Certes, ce Franco-Britannique est un universitaire réputé, pro-

fesseur émérite à l'Imperial College de Londres. Mais son premier terrain de jeu n'est pas l'histoire. «C'est un scientifique reconnu dans son domaine, la physique quantique, relève le professeur Jean-Claude Lehmann, ancien directeur scientifique du CNRS. A notre invitation, il est venu plusieurs fois travailler dans notre laboratoire Kastler-Brossel, à l'École normale supérieure de Paris».

Jean-Patrick Connerade explore les états très excités des atomes. Avec une double casquette : celle de l'expérimenta-

teur et celle du théoricien. Encore faut-il, pour fouiller ces états limites de la matière, disposer d'instruments de pointe. C'est pourquoi le chercheur, enjambant allégrement les frontières, a installé l'un des premiers laboratoires de rayonnement synchrotron d'Europe, en Allemagne. Il a ensuite participé à l'installation de lasers de haute puissance à l'Imperial College. «J'ai aussi lancé des recherches sur un nouveau problème théorique : l'atome confiné par une barrière quantique. Des applications ont suivi dans le domaine de la nano-

physique, de la physique des métallofullerènes...». Au total, il a publié plus de 300 articles dans des revues internationales.

Toujours entre deux avions, cet apôtre du cosmopolitisme a posé ses valises un peu partout. Ses recherches l'ont ainsi conduit d'Italie en Allemagne, de la France au Royaume-Uni. Et maintenant en Chine, où il est professeur honoraire à l'Université de Shanghai et chercheur invité permanent à l'Académie des sciences chinoise.

R. T.

«L'Ombre d'un père»

Christoph Hein sonde la faute originelle d'un «petit boche»

Konstantin, né après l'exécution de son père nazi, supporte sa vie entière le poids de la culpabilité. Un roman implacable de l'auteur allemand.

Il n'a jamais connu son père, mais son ombre le poursuit partout. Son ombre et son nom : celui d'un criminel, à la fois industriel et dignitaire nazi, qui a profité de son rang pour lancer le projet d'un camp de concentration aux abords de son usine. Né le 14 mai 1945, Konstantin n'a jamais connu cet homme exécuté par les troupes polonaises. Mais nomen omen, dit l'adage latin : le nom est présage. A tel point que la mère décide de reprendre son patronyme de jeune fille et de le donner à ses deux garçons, Konstantin et son frère Gunthard. Désormais, ils ne s'appelleront plus Müller, mais Boggosch. On ne se lave

pourtant pas aussi aisément de son passé et le stigmate ne disparaît pas. Surtout dans une petite ville où tout se sait, de surcroît dans la zone occupée par les Soviétiques où les autorités sont décidées à ne rien oublier. La chose aurait-elle été différente dans la zone occupée par les Occidentaux ? Le lecteur peut se poser la question, même si la comparaison entre les deux Allemagnes de l'époque n'est pas le propos de ce roman. En effet, comme presque tous les récits de Christoph Hein (né en 1944 en Silésie), ce livre qui embrasse une période de plus de soixante ans, se passe exclusivement à l'Est, avant et après la réunification, à l'exception d'une période de deux années à Marseille. Ce sont d'ailleurs les plus belles de la vie de Konstantin. Une période cruciale, car elle marque un rendez-vous raté

avec l'histoire, avec son histoire. Empêché de poursuivre sa scolarité à cause de son père, Konstantin décide d'aller en France s'enrôler dans la Légion étrangère, là où les noms n'ont plus d'importance. Mais il n'a que 14 ans et l'affaire est vite réglée. Refusé, il se retrouve sur le pavé d'une grande ville inconnue. Hein a beau préciser en début d'ouvrage que «des événements authentiques sont à l'origine de ce roman et que les personnages ne sont pas inventés», on devine que la fiction a aussi sa part, tant les symboles et les circonstances sont romanesques.

L'enfant d'un salaud

D'abord, Marseille est le port de la liberté promise d'où sont partis de nom-

breux candidats à l'exil fuyant le régime nazi. Ensuite, Konstantin est recueilli par un groupe d'antiquaires, anciens résistants, qui accueillent paternellement ce «petit boche», comme ils disent, montrant ainsi que tous les Français ne sont pas animés par l'esprit de vengeance. Konstantin travaille pour eux comme interprète, jusqu'au jour où il prend peur et croit qu'on va découvrir sa véritable identité. Au lieu de profiter de l'occasion pour montrer que la faute qui pèse sur les Allemands pèse aussi injustement sur la génération née après la guerre, et que l'on peut être l'enfant d'un salaud sans en être un soi-même, il rentre en Allemagne de l'Est quelques jours seulement après la construction du Mur. A rebours de ce que d'autres font pour fuir ce pays.

Pierre Deshusses



Tanzanie

Amunike avoue n'avoir peur d'aucune équipe

EMMANUEL AMUNIKE, sélectionneur nigérian de l'équipe tanzanienne de football, l'un des adversaires de l'Algérie dans le groupe C de la CAN-2019 (21 juin - 19 juillet), a estimé qu'il n'avait peur d'aucune équipe, soulignant que les «Taifa Stars» iront en Egypte «avec beaucoup d'appétit». «Personnellement, je n'ai peur d'aucune équipe et je sais que les soi-disant petites équipes vont à la Coupe des Nations avec beaucoup d'appétit pour essayer de prouver leur présence. Ne soyez pas surpris si vous voyez certaines de ces grandes équipes faire leurs bagages au début du tournoi», a déclaré Amunike à la BBC. La Tanzanie a réussi à valider son billet pour la phase finale de la CAN-2019, 39 ans après sa première et unique participation en 1980. Outre l'Algérie, la Tanzanie affrontera également le Sénégal et le Kenya. L'ancien international nigérian (27 sélections/9 buts) a également affirmé que sa

première priorité était de prouver à ses «détracteurs» qu'ils avaient tort, en particulier ceux qui ne leur donnaient aucune chance de participer au tournoi. «Beaucoup de gens pensaient que la Tanzanie ne pourrait pas se qualifier et maintenant nous y sommes et nous devons prouver encore un autre point», a-t-il ajouté. Vainqueur de la CAN-1994 avec les «Super Eagles», Amunike (48 ans) a estimé que l'élargissement du tournoi de 16 à 24 équipes est une bonne chose pour le développement du football africain. «C'est bien que la CAF ait adopté le système des 24 équipes qui donne une chance à de nombreuses autres équipes. En général, les équipes se sont améliorées parce que les jeunes joueurs ont changé d'attitude et veulent briller pour progresser davantage», a-t-il conclu. La Tanzanie entrera en lice le 23 juin face au Sénégal, avant de défier le Kenya le 27 juin, puis l'Algérie le 1^{er} juillet.

AG Elective de la Fédération algérienne de cyclisme Barbari Kheiredine candidat à la présidence

BARBARI KHEIREDINE, président de la Ligue de Biskra, est le seul candidat pour le poste de président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) dont l'assemblée générale électorale (AGE) est prévue le 27 avril (10h00) au Complexe sportif de Ghermoul (Alger), a-t-on appris lundi de la Commission de candidatures. L'opération de dépôt des candidatures a été clôturée avant-hier à 15h, alors que celle des recours entamera son travail aujourd'hui et devra se clôturer demain à 14h00, avant de laisser place à l'affichage de la liste des candidatures.

Barbari Kheiredine, déjà vice-président de l'instance fédérale et président de la Ligue de Biskra, a justifié sa volonté de se porter candidat à la présidence de la FAC pour «aller de l'avant dans le seul objectif de redonner au cyclisme la place qui lui sied sur le plan national en premier lieu, puis sur les scènes régionale et continentale et aller chercher les qualifications aux championnats du monde et les Jeux olympiques». «Comme nous sommes des membres de l'ancien bureau, nous allons assurer la continuité du travail entamé depuis 20 mois en apportant les

correctifs nécessaires. Notre programme repose sur une priorité absolue en direction des ligues, leurs conditions de travail en termes de moyens et leurs actions pour la promotion de la discipline par l'émergence de talents, leur encadrement et l'amélioration des performances», a-t-il expliqué. Pour lui, la Direction technique nationale (DTN) a été le maillon faible depuis les dernières élections, ce qui a énormément perturbé le travail de la FAC. «C'est pour cette raison que l'installation d'un DTN sera l'une des opérations à concrétiser en premier lieu et pour laquelle tout l'intérêt voulu sera accordé, avec la désignation d'un Directeur des équipes nationales (DEN), Directeur de l'organisation sportive (DOS), Directeur des jeunes talents sportifs (DJTS) et directeur du développement et de formation (DDF). Le nouveau président qui sera élu samedi prochain remplacera le président démissionnaire, Mabrouk Kerboua, qui s'est retiré en novembre 2018 pour des raisons «personnelles et de santé», après avoir été élu en février 2017.

Athlétisme

Un semi-marathon à Oran le 27 avril

PLUS DE 700 athlètes filles et garçons sont attendus samedi prochain au semi-marathon national de la ville d'Oran, a-t-on appris lundi des organisateurs. Ce semi-marathon de 16 km sur route sera organisé par la Direction de la jeunesse et des sports en collaboration avec la Ligue oranaise d'athlétisme, à l'occasion de la célébration de la fête du 1^{er} Mai. Journée mondiale des travailleurs. La participation est ouverte à tous les férus de la course à pied âgés de 19 ans à plus de 60 ans des deux sexes. Elle est toutefois subordonnée à la présentation d'une

licence sportive (FAA). Cette manifestation sportive, dont le coup d'envoi sera donné à 8h au Jardin citadin, traversera différentes artères de la ville d'Oran.

Coupe d'Algérie (demi-finales retour)/CRB-CSC aujourd'hui à 16h

Belouizdad pour créer l'exploit

■ Le Chabab de Belouizdad reçoit cet après-midi à 16h le CS Constantine au stade du 20-Août, pour le compte de la demi-finale retour de la Coupe d'Algérie de football, avec l'espoir de remporter la rencontre, remonter le score de l'aller (1/0) et espérer arracher la qualification à la finale de Coupe.



Les Belouizdadis décidés à se qualifier

Par Mahfoud M.

Les Belouizdadis qui ont pris une sérieuse option dans leur course au maintien en Ligue 1 après avoir battu leur voisin du NAHD, lors de la 26^e journée de la Ligue 1 Mobilis sur le score de (2/0), se consacreront maintenant à l'épreuve populaire dans l'espoir d'atteindre la finale et pourquoi pas décrocher le huitième trophée de leur histoire. Certes, ce ne sera pas facile, mais les poulains d'Amrani sont animés par une grande détermination et espèrent vraiment finir la saison avec un titre dans les bagages pour rendre le sourire

aux fans qui ont toujours été au côté de l'équipe, surtout dans les moments difficiles. Les gars de Laåkiba se sont bien préparés pour ce rendez-vous, eux qui étaient en stage avant le match et hyper concentrés. Pour le CSC, il s'agit de confirmer le résultat du match aller et donc arracher le billet de la qualification en finale de la Coupe. Certes, les gars de la ville du Vieux Rocher savent que la mission ne sera pas de repos face à une équipe qui a repris confiance après avoir pris une sérieuse option pour le maintien, mais reste qu'ils sont déterminés à continuer sur cette lancée et donc ajouter une autre victoire

pour arriver en finale et pourquoi pas décrocher le trophée. Les Vert et Noir savent aussi qu'ils se doivent de bien négocier cette rencontre et ne pas se contenter de défendre car cela les mettra dans une situation difficile, vu que le CRB est aussi déterminé à arracher la qualification. L'essentiel est de savoir comment s'y prendre, surtout que l'équipe n'a pas d'autres objectifs pour sauver la saison qui a été chargée pour le club qui a joué la Ligue des Champions d'Afrique en plus d'avoir essayé de garder le titre acquis la saison dernière.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (27^e journée) NC Magra-MC Saïda

Suspension de 3 mois pour l'arbitre-assistant Doulache

Larbitre assistant Doulache Nassim est suspendu 3 mois à partir du 22 avril 2019 pour «agression envers un joueur du NC Magra», lors du match contre le MC Saïda disputé le 15 avril dernier pour le compte de la 27^e journée de Ligue 2 Mobilis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi. Après l'égalisation par l'équipe MC Saïda à la 85^e minute, et suite à une réclamation des joueurs de NC Magra d'un corner, l'arbitre assistant Doulache Nacim a asséné un

coup de tête au capitaine de l'équipe NC Magra, Bibi Nabil, précise la LFP sur son site officiel. La sanction a été prise ce lundi par la commission de discipline après avoir auditionné l'arbitre assistant et sur la base des images de la vidéo de l'agression. Doulache a reconnu et a présenté des excuses, selon la même source. Pour mémoire, la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) avait décidé le 15 avril un match perdu à l'équipe du NC Magra sans attribuer de points

au club adverse, le MC Saïda, suite aux incidents survenus lors de cette rencontre. La commission a également défalqué trois points à l'équipe du NC Magra en plus de quatre matchs à huis clos dont les deux premiers se joueront à l'extérieur de Magra. En outre, le NC Magra devra s'acquitter d'une amende de 400 000 DA pour envahissement de terrain à l'issue de la rencontre ayant entraîné des blessures graves aux officiels du match.

Inter-régions

Le NRBT, MSPB et le CRT en division amateur

Le NRB Tleghma, le MSP Batna et le CR Témouchent, ont assuré leur accession en division nationale amateur de football (DNA), au terme de la 30^e et dernière journée du championnat inter-régions disputé lundi. Si le MSPB (Gr.Est) et le NRB Tleghma (Gr. Centre-Est) ont validé leur accession depuis quelques semaines, le CR

Témouchent (Gr.Ouest) a accédé grâce à sa victoire décrochée ce lundi domicile face au CSR Tindouf (4-0), profitant de la défaite de l'ex-leader l'ICS Tlemcen (1-0) à Bouguirat. Dans le groupe Centre-Ouest, le verdict n'est pas encore connu. Ça se jouera entre le SC Ain Defla ou CR Zaouia jusqu'à traitement du match IRB Boudmedfaâ - SC Ain Defla. En

revanche, les équipes qui sont reléguées en division régionale sont connues : IRB Ain Lahdjar et US Oued Amizour (Gr. Centre-Est), l'USB Tissemsilt, JSM Cheraga et FCB Frennda (mauvais 14^e) du groupe Centre-Ouest, ES Besbes et Hamra Annaba (Gr.Est), et CSR Athar Ramadine et USM Oran (Gr.Ouest).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Port de Ghazaouet

Exportation en cours de 15 000 tonnes de Clinker

UNE OPÉRATION d'exportation de quelque 15 000 tonnes de Clinker (un constituant très essentiel du ciment), est en cours à partir au port de Ghazaouet (Tlemcen) par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) à travers sa filiale, la Société de distribution de matériaux de construction (SODISMAC), a indiqué mardi le président-directeur général de cette dernière. «Dans le cadre des opérations d'exportation pour l'exercice de 2019 et dans l'objectif de diversifier les sources d'approvisionnement, nous sommes actuellement en train de réaliser une opération d'exportation du port de Ghazaouet de 15 000 tonnes de Clinker, vers la Côte d'Ivoire», a déclaré, à la presse, Samir Setiti, en marge d'une rencontre avec les clients de GICA de la région ouest entrant dans le cadre de la caravane «écoute client», initiée au titre du projet «Charte client». Le Clinker exporté est produit au niveau de la cimenterie du groupe GICA située à Beni Saf (Ain Témouchent), a précisé le responsable, soulignant qu'actuellement le groupe cible «le marché de l'Afrique de l'Ouest». Le Clinker est un constituant du ciment, qui résulte de la cuisson d'un mélange composé de calcaire (qui apporte le calcium) et d'aluminosilicates (notamment des argiles qui apportent le silicium, l'aluminium et le fer). A ce

propos, M. Setiti a souligné que sa société a réalisé une quinzaine d'opérations d'exportations à travers différents ports de l'Algérie depuis mai 2018. Plus de 500 000 tonnes de Clinker ont été exportés vers l'Europe. Pour lui, ce sont des chiffres «très encourageants» en matière d'exportation, déclarant «pour le marché local également, nous avons aussi évolué à travers une série de mesures à même d'attirer beaucoup plus de clients et répondre à leurs préoccupations». Il s'agit, selon lui, d'un rapprochement du client à travers la communication notamment, mais aussi faciliter l'accès du client aux différents produits et faciliter les modalités pratiques notamment en matière de paiement et de livraison. Pour ce qui est de «la Caravane du client», qui a fait une troisième escale à Oran après Tébessa et Biskra, la directrice de marketing, de communication et de veille concurrentielle, Hayet Lazri a indiqué, à l'APS, qu'elle vise un rapprochement plus étroit avec les clients en vue de satisfaire leurs demandes de la meilleure manière et d'écouter leurs préoccupations. «Cette caravane ambitionne également de répondre aux besoins et attentes des clients même les plus exigeants d'entre eux, ainsi que communiquer et présenter les nouvelles offres commerciales», a-t-elle fait savoir. **Ali Y.**

Premier league anglaise de football/ Manchester City

Guardiola : «Mahrez sera avec nous la saison prochaine»

L'ENTRAINEUR de Manchester City (Premier league anglaise de football), Pep Guardiola, a balayé ce mercredi les rumeurs évoquant le départ de l'ailier international algérien Riyad Mahrez, peu utilisé depuis notamment le début de la deuxième partie de saison. «Mahrez sera avec nous la saison prochaine, la suivante, et celle d'après encore. Je n'ai pas besoin de lui parler. Il sait et tout le monde sait qu'il y'a de la concurrence dans l'équipe. Il sait que nous sommes heureux avec lui», a affirmé Guardiola lors d'un point de presse, cité par les médias locaux. Mahrez (28 ans) s'est engagé durant l'intersaison avec Man City pour un contrat de 5 ans et un chèque de 68 millions d'euros en provenance de Leicester City. L'ancien havrais compte 26 apparitions en Premier league dont 13 titularisations. En dépit d'un temps de jeu insuffisant, Mahrez a marqué 11 buts et délivré 11 passes décisives, toutes compétitions confondues. La presse anglaise a évoqué mercredi une éventuelle envie du N.7 de l'équipe nationale de quitter les «Cityzens» l'été prochain, en guise de son «mécontentement» par rapport à sa situation. Il s'est contenté de suivre les trois derniers matchs de son équipe, dont celui face à Tottenham (4-3) en quarts de finale (retour) de la Ligue des champions, sur le banc des remplaçants. **Racim S.**



Rebrab première fortune du pays placé sous mandat de dépôt



Loumis

Djalou@hotmail.com

La réalisation des projets accuse des retards

Le secteur du tourisme souffre d'un grand déficit

■ En dépit de la grande diversité du territoire algérien qui permet d'établir des zones d'expansion touristique dans pratiquement toutes les régions, le secteur enregistre un retard important, notamment dans la réalisation des structures et d'hôtellerie.

Par Meriem Benchaouia

Cette situation fait que le secteur du tourisme est privé de structures opérationnelles à quelques mois du lancement officiel de la saison estivale. Pour sortir de cette léthargie, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessouad, a appelé à la nécessaire intensification du contrôle des entreprises chargées de la réalisation des structures de tourisme et d'hôtellerie en vue de rattraper le retard accusé. S'exprimant lors d'une rencontre nationale dédiée aux préparatifs de la saison estivale 2019 en présence des directeurs du tourisme et de l'artisanat des différentes wilayas du pays, M. Benmessouad a mis en avant le nécessaire suivi des réalisations touristiques en vue de réunir toutes les conditions permettant de hisser la qualité des prestations fournies aux touristes, notamment en ce qui a trait à l'hébergement, la restauration, les prestations en matière de culture et de divertissement, en général. Le ministre a indiqué, à ce titre, que le nombre de structures hôtelières devant être

mises en service lors de la prochaine saison estivale s'élevait à 83 nouveaux hôtels au niveau national, des structures, a-t-il dit, qui permettront d'assurer 12 000 nouveaux lits, mettant l'accent, à ce propos, sur l'amélioration des prestations et l'application de tarifs compétitifs. Rappelant également dans ce cadre, les accords conclus avec les partenaires sociaux en 2018, lesquels ont donné des résultats positifs au profit des familles algériennes ayant bénéficié de vacances à des tarifs compétitifs, M. Benmessouad a insisté sur l'impératif appui des activités culturelles, artistiques, ainsi que sur le renforcement de l'artisanat. Le ministre a mis en relief, à cet égard, l'importance de consolider la promotion, d'appuyer l'investissement dans le tourisme, d'encourager le tourisme domestique, d'augmenter le nombre des plages autorisées à la baignade et de permettre aux hôtels de tourisme disponibles à exploiter les plages situées dans leur entourage immédiat dans le cadre de la loi. D'autre part, le ministre a appelé au soutien de l'action sectorielle pour mener à bien l'activité touristique, à tra-

vers la facilitation de l'accueil des citoyens parmi la communauté algérienne établie à l'étranger, ainsi que des touristes, au niveau des aéroports, ports, postes frontaliers. Le ministre en charge du secteur a, par ailleurs, focalisé sur l'impérative consolidation du travail en vue de parvenir à la gestion et à l'exploitation professionnelles des plages, à travers une bonne formation et l'acquisition du savoir-faire et la réactivation des acquis en matière de promotion, d'information, de coordination et d'initiatives, au moyen de campagnes de nettoyage des plages et sites touristiques et la valorisation du patrimoine local. Pour sa part, le directeur général du groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), Lazhar Bounafaa, a estimé l'enveloppe budgétaire affectée à l'investissement touristique au sein du Groupe, à 102 milliards de DA, avant d'appeler à la nécessité de réviser les taxes appliquées sur les activités touristiques et hôtelières qui s'élevaient à 25%, un taux, a-t-il ajouté, qui induit une hausse du coût des vacances. **M. B.**

Tébessa

Des dégâts matériels causés par la violence des vents

De violentes rafales de vents ont balayé différentes régions de la wilaya de Tébessa tout au long de la journée de lundi et causé des dégâts matériels, a indiqué mardi un communiqué de la direction locale de la Protection civile. Les rafales de vents violents n'ont heureusement pas causé de dommages corporels, est-il signalé à l'issue des interventions menées par les éléments de la PC de Tébessa qui relève que plusieurs voitures ont été endommagées par la chute des troncs d'arbres dans les quartiers de la route d'Annaba, Zaouia et Bab Zayatine. La même source a

souligné également que des toits de plusieurs vieilles maisons ont été détériorés au chef-lieu de wilaya et ses alentours et des pylônes d'électricité se sont effondrés dans plusieurs quartiers de Tébessa, à la cité de Zaouia, à proximité de l'école primaire Zarai Tahar ainsi que dans les communes de Morsot et El-Kouif. Les différentes équipes d'intervention de la Protection civile sont intervenues pour porter aide et assistance aux citoyens dont les toits de leurs maisons se sont effondrés et ont transféré des blessés vers les urgences médicales de l'hôpital, Dr Boutarfa-Youcef, a-t-

on noté soulignant que les victimes avaient des blessures «légères». Les services techniques de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz ont pris par la suite le relais, et effectué les réparations nécessaires pour sécuriser les citoyens et leur assurer la fourniture de l'électricité, est-il indiqué. Selon les services météorologiques de l'aéroport Larbi-Tebessi, la vitesse du vent qui a balayé lundi la wilaya de Tébessa a dépassé les 80 km/h. La région devra connaître «une vague de chaleur» qui persistera jusqu'à la fin de la semaine en cours. **O. N.**